



Comment savoir ce que nous croyons savoir :

Les faits et le droit

Du 9 au 11 octobre 2013

**L'hôtel King Edward
Toronto (Ontario)**

ICAJ

INSTITUT CANADIEN
D'ADMINISTRATION
DE LA JUSTICE

avec l'appui de
Commandite Or

Blakes
AVOCATS

Commandite Bronze

 Symes Street & Millard LLP

Comment savoir ce que nous croyons savoir:

Les faits et le droit

Du 9 au 11 octobre 2013

**L'hôtel King Edward
Toronto (Ontario)**

(La participation à cette conférence est approuvée en vertu de l'article 41(1) de la Loi sur les juges selon la résolution 29 (2012/2013) du CCM et est reconnue pour l'équivalent de 12 h de formation pour les avocat/les du Québec et des provinces où la formation continue est obligatoire)

POUR S'INSCRIRE,

Prière de remplir et de retourner le présent formulaire avec votre paiement:

Institut canadien d'administration de la justice
Faculté de droit, Université de Montréal
Cp 6128, succ. « Centre-ville »
3101, chemin de la Tour, bureau A-3421
Montréal, Québec, H3C 3J7
Tél.: (514) 343-6157 Téléc. : (514) 343-6296
Courriel: icaj@ciaj-icaj.ca http://www.ciaj-icaj.ca

Nom : Prénom :

Titre qui figurera sur le porte-nom :

Organisme :

Adresse :

Code Postal :

Courriel :

Téléphone : Téléc :

Je parle le français l'anglais les deux

(Les services d'interprétation simultanée sont offerts pendant la durée du congrès.)

FRAIS D'INSCRIPTION

Inscription avancée – Jusqu'au 2 août 2013

795 \$ pour les membres **895 \$** pour les non-membres

Étudiant(e)s **75 \$** (inscrit(e)s à temps plein dans une université canadienne)

Inscription courante – À partir du 2 août 2013

895 \$ pour les membres **995 \$** pour les non-membres

Étudiant(e)s **95 \$** (inscrit(e)s à temps plein dans une université canadienne)

(Cocktail, pauses, déjeuners, et matériel distribué à la conférence inclus)

JE PARTICIPERAI

à la réception du mercredi 9 octobre Oui Non

JE PARTICIPERAI

au dîner annuel du jeudi 10 octobre Oui Non

Frais supplémentaires : **110 \$/** par personne

Je serai accompagné/e Oui Non

Noms de(s) invité(e)s)

Je voudrais..... billets à **110 \$** par personne

Restrictions alimentaires?.....

Lesquelles?

Paiement

Chèque MasterCard Visa AmEx Facture

No de Compte.....Date d'expiration

Nom sur la carte.....

L'Institut canadien d'administration de la justice, organisation bénévole à but non lucratif, participe à l'avancement et à l'amélioration de l'administration de la justice en organisant et en dirigeant des colloques et des séminaires spécialisés sur des sujets d'avant-garde.

Êtes-vous membre de l'Institut canadien d'administration de la justice? Devenez-le maintenant!

Cotisations et catégories de membres

Membre individuel **\$150**

Les membres en exercice ont accès à toute la documentation disponible sur le site web de l'ICAJ.

Membre retraité/e **\$75**

Les membres à la retraite ont les mêmes privilèges que les membres individuels..

Membre étudiant(e) **\$10**

Les membres inscrits comme étudiants à temps plein ont les mêmes privilèges que les membres individuels.

Donateur **\$155+**

Plutôt que d'adhérer comme membre, vous pouvez faire un don. Vous obtenez alors un reçu d'impôt pour don charitable No. d'enregistrement 10686 1529 RR 0001).

Les donateurs, les membres individuels, les retraité(e)s et les étudiant(e)s reçoivent notre bulletin périodique.

Membre institutionnel

Le statut de membre institutionnel est offert aux entreprises, cabinets d'avocats, organismes gouvernementaux, organismes administratifs, facultés et autres organisations (Voir le site web de l'ICAJ sous Comment devenir membre à www.ciaj-icaj.ca.)

Je veux devenir membre

Oui Non

(voir la catégorie cochée ci-haut)

La cotisation est comprise dans les frais d'inscription

Oui Non (facturer svp)

Pour en savoir plus sur l'ICAJ, sur les avantages de votre adhésion et comment vous pouvez vous investir dans l'Institut, veuillez communiquer avec nous en personne ou visiter notre site à <http://www.ciaj-icaj.ca>.



HÉBERGEMENT : Un nombre limité de chambres a été réservé à l'hôtel King Edward 37, rue King Est, Toronto (Ontario), Canada M5C 1E9: 1-855-265-9100 ou 416-863-9700, reservations@thekingedwardhotel.com, <http://www.thekingedwardhotel.com> à \$189 en occupation simple ou double (taxes non comprises). Les participants sont priés de faire leurs propres réservations **avant le 9 septembre 2013** pour se prévaloir de ce tarif.

FRAIS D'ANNULATION : Les demandes d'annulation doivent être adressées par écrit aux bureaux de l'ICAJ au plus tard sept (7) jours avant la tenue de l'événement. Des frais d'annulation de 10% seront perçus sur toute demande d'annulation reçue à l'intérieur du délai prévu à cet effet; dans les autres cas, les frais d'inscription ne sont pas remboursables mais un participant substitut peut être désigné.

Comment savoir ce que nous croyons savoir: Les faits et le droit

Le droit de la preuve traverse une période fascinante. Poser un diagnostic lucide sur son état est une démarche pressante et essentielle pour ceux qui s'intéressent à notre système de justice, qu'il s'agisse de juges, d'avocats, de législateurs, d'universitaires ou de tout autres personnes intéressées à la recherche de la vérité. Au cours des 25 dernières années, la Cour suprême du Canada a progressivement introduit une série de changements innovants en matière de preuve telle l'aptitude des personnes à témoigner, le droit au secret professionnel, la preuve par oui-dire et la preuve d'actes similaires. Elle a mis au point une approche afin de ramener le droit de la preuve à ses principes de base tout en respectant les engagements normatifs de la *Charte*. La conférence abordera des approches visant à rendre explicites les principes et les règles sur lesquelles se fondent la fiabilité et la pertinence des faits, à évaluer la portée de la jurisprudence en matière de preuve dans tous les domaines du droit, qu'il s'agisse de médiation en matière familiale, de recours administratifs, de requêtes en irrecevabilité ou d'enquêtes publiques, tout en observant l'évolution de la preuve dans des pays comparables au Canada et en examinant de nouveaux modèles théoriques sur lesquels se sont fondées les réformes récentes.

Coprésidents du Congrès

L'honorable Juge en chef Annemarie Bonkalo, Cour de Justice de l'Ontario, Toronto (ON)

Me RONALDA MURPHY, avocate, Bureau des avocats de la Couronne – Droit civil, Ministère du Procureur général, Toronto, (Ontario) et professeure, Faculté de droit Schulich, Université Dalhousie, Halifax (N-É)

L'honorable Juge Gladys Pardu, Cour supérieure de Justice (Ontario), Toronto (ON)

Me Paul Schabas, associé, Blakes, Toronto (ON)

Également membres du comité organisateur

Professeure Emma Cunliffe, Faculté de droit, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver (C-B)

M. Bart Danko, doctorant de la Faculté de droit Osgoode Hall, Toronto (ON)

L'honorable Juge Georgina Jackson, Cour d'appel de la Saskatchewan, vice-présidente de l'ICAJ, Regina (SK)

L'honorable Juge David Paciocco, Cour de Justice de l'Ontario, Ottawa (ON)

Doyen Lorne Sossin, Faculté de droit, Osgoode Hall, université York, Toronto (ON)

Me Beth Symes, LSM, CM, présidente de l'ICAJ, Symes Street & Millard LLP, Toronto (ON)

MERCREDI 9 OCTOBRE 2013

18h00 – 20h00

RÉCEPTION INAUGURALE
dans le Convocation Hall de Osgoode Hall
130, rue Queen Ouest, entrée Est

Co-hôtes

L'honorable Juge Stephen Goudge, Cour d'appel de l'Ontario, Toronto (ON)

L'honorable Juge en chef Heather Smith, Cour supérieure de justice de l'Ontario, Toronto (ON)

L'honorable Juge en chef Annemarie Bonkalo, Cour de justice de l'Ontario, Toronto (ON)

Me Thomas Conway, bâtonnier, Barreau du Haut-Canada, Toronto (ON)

JEUDI 10 OCTOBRE 2013

8h00 – 8h45

INSCRIPTION

8h45 – 9h00

MOTS DE BIENVENUE

Me Beth Symes, LSM, CM, présidente de l'ICAJ, Symes Street & Millard LLP, Toronto (ON)

9h00 – 9h15

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME

Dans notre droit, il existe plusieurs différents types de procédures légales, allant d'un procès criminel élaboré, à une requête pour jugement interlocutoire en matière de contrat, ou à un tribunal donnant l'aval à l'installation d'un pipeline. De plus, chaque procédure est régie par une législation spécialisée et difficile à comprendre. Il y a eu, dans le passé, des conférences ayant trait à ces sujets. Toutefois, la nécessité de rechercher la preuve demeure la base de toutes ces procédures. L'analyse rigoureuse de la législation ayant trait à la preuve effectuée par la Cour Suprême devrait donc avoir un impact sur tous les mécanismes de résolution de conflits. Mais est-ce vraiment le cas? Devrait-il en être ainsi? La conférence tentera de trouver la réponse à ces questions.

Me RONALDA MURPHY, avocate, Bureau des avocats de la Couronne – Droit civil, Ministère du Procureur général (Ontario), Toronto (ON) et professeure, Faculté de droit Schulich, Université Dalhousie, Halifax (N-É)

9h15 – 10h15

ALLOCUTION D'OUVERTURE

PROBABILITÉS, STATISTIQUES ET JUSTICE

Introduction **Me Paul Schabas**, associé, Blakes, Toronto (ON)

Conférencier d'ouverture **M. Jeffrey Rosenthal**, professeur, Département de statistique, Université de Toronto, Toronto (ON)

10h15 – 10h30

PAUSE

10h30 – 11h50

LA RÉVOLUTION DU DROIT DE LA PREUVE AU CANADA

Présidente

L'honorable Lynn Smith, Faculté de droit, Université de la Colombie-Britannique, anciennement à la Cour suprême de la Colombie-Britannique, Vancouver (C-B)

Panel

Professeur Benjamin Berger, Faculté de droit Osgoode Hall, Université York, Toronto (ON)

L'honorable Ian Binnie, avocat-conseil, Lenczner Slaght Royce Smith Griffin LLP, anciennement à la Cour suprême du Canada, Toronto (ON)

11h50 – 12h00

REMISE DU PRIX DE DISSERTATION CHR

Introduction

Beth Symes, LSM, CM, Symes Street & Millard LLP, Toronto (ON)

Prix remis par

Christine Huglo Robertson, directrice générale émérite, Institut canadien d'administration de la justice, Montréal (QC)

À

Allan Yi-Lin Wu, Faculté de droit, Université de Victoria, Victoria (C-B)

12h00 – 13h15

DÉJEUNER

12h00 – 12h15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ICAJ

13h15 – 15h15

LES FAITS ET LA PREUVE EN PROCÉDURE CRIMINELLE

La révolution en droit de la preuve au Canada s'est initialement développée dans le contexte du droit criminel. Mais, jusqu'à quel point cette nouvelle approche permet-elle d'atteindre les buts recherchés par la procédure criminelle? Les panelistes débattront de ce sujet et tenteront de savoir si la législation relative à la preuve engendre vraiment la recherche de la vérité et de la justice en droit criminel.

Introduction

L'honorable Juge Patrick Healy, Cour du Québec, vice-président de l'ICAJ, Montréal (QC)

Panel

L'honorable Juge Anne Derrick, Cour provinciale de la Nouvelle-Écosse, Halifax (N-É)

Professeure Lisa Dufraimont, Faculté de droit, Université Queen's, Kingston (ON)

L'honorable Juge Renee Pomerance, Cour supérieure de Justice (Ontario), Windsor (ON)

15h15 – 15h30 PAUSE

15h30 – 16h30

LA PREUVE EN DROIT CIVIL: AU-DELÀ DES RÈGLES

Parce que la liberté individuelle n'est pas à risque, on entend souvent dire qu'il n'y a pas de règles en droit civil et que tout dépend du poids de la preuve. Cet atelier explore la véracité de cet énoncé et s'il devrait en être autrement.

Président **Me Paul Schabas**, associé, Blakes, Toronto (ON)

Panel **L'honorable Juge Marie St-Pierre**,
Cour d'appel du Québec, Montréal (QC)

Me Linda Rothstein, associé, Paliare Roland,
avocats, Toronto (ON)

L'honorable Lynn Smith, Faculté de droit,
Université de la Colombie-Britannique,
anciennement à la Cour suprême de la
Colombie-Britannique, Vancouver (C-B)

18h30 RÉCEPTION
à l'HÔTEL KING EDWARD

19h30 DINER ANNUEL
à l'HÔTEL KING EDWARD

REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA JUSTICE 2013 DE L'ICAJ PAR

Beth Symes, LSM, CM, présidente de l'ICAJ,
Symes Street & Millard LLP, Toronto (ON)

À **La très honorable Beverley McLachlin**,
P.C., juge en chef du Canada, Ottawa (ON)

QUESTIONS À RÉSOUDRE ET PROPOSITIONS EN THÉORIE (ET EN PRATIQUE) DE LA PREUVE

Introduction **Me RONALDA MURPHY**, avocate, Bureau des
avocats de la Couronne – Droit civil, Ministère du
Procureur général (Ontario), Toronto (ON) et
professeure, Faculté de droit Schulich, université
Dalhousie, Halifax (N-É)

*Conférencière
d'honneur* **Dr Susan Haack**, professeure émérite en lettres et
sciences humaines, présidente de la Chaire Cooper
en Arts et sciences et professeure de droit et phi-
losophie, Faculté de droit, Université de Miami,
Coral Gables, FL (EU)

VENDREDI 11 OCTOBRE 2013

9h00 – 9h30

PREUVE, VÉRITÉ ET CERTITUDE : ÉVALUER LA VÉRITÉ DANS NOS RÉGIMES DE PREUVE

Nos régimes de preuve sont fondés sur la prémisse que la Vérité existe "quelque part" et qu'il est possible de la trouver lorsque l'on évalue la preuve. Dans notre société multiculturelle, la compréhension et la définition de la vérité et comment on peut la trouver, est souvent mise à l'épreuve. Cet atelier explorera différentes conceptions de la vérité à l'aide de décisions et tentera de démontrer à quel point la vérité peut être changeante et différente dans notre système de preuve.

Introduction **L'honorable Juge en chef Annemarie Bonkalo**,
Cour de Justice de l'Ontario, Toronto (ON)

Présentation **Professeure France Houle**, Faculté de droit,
Université de Montréal, récipiendaire de la Bourse
Charles-D-Gonthier de 2013, Montréal (QC)

9h30 – 10h30

LE DERNIER REPLI: PRINCIPES DE PREUVE DANS LA JUSTICE ADMINISTRATIVE

Cet atelier explorera la galaxie au-delà des règles de preuve des tribunaux judiciaires – en mettant l'accent sur les divers contextes juridiques de la justice administrative et les approches innovatrices qui en résultent – des tribunaux aux commissions d'enquêtes, allant jusqu'aux pouvoirs discrétionnaires

Président **Doyen Lorne Sossin**, Faculté de droit Osgoode
Hall, université York, Toronto (ON)

Panel **Professeur Nicolas Lambert**, Faculté de droit,
Université de Moncton, Moncton (N-B)

Kimberly Murray, directrice exécutive, Commission
de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (MB)

Me David Wright, président, Tribunal du Barreau,
Barreau du Haut-Canada, Osgoode Hall, Toronto (ON)

10h30 – 10h45 PAUSE

10h45 – 12h00

VENDREDI? ... C'EST DONC LA PREUVE

Le tour du monde à la recherche des faits

Présidente **Master Heather MacNaughton**, Cour suprême
de la Colombie-Britannique, Vancouver (C-B)

Panel **L'honorable Juge Yves-Marie Morissette**,
Cour d'appel du Québec, Montréal (QC)

Professeur Gary Edmond, Faculté de droit,
Université de New South Wales, Sydney, NSW
(Australie)

Professeur Emma Cunliffe, Faculté de droit,
Université de la Colombie-Britannique, Vancouver
(C-B)

Me Aimée Craft, Centre juridique de l'intérêt public,
Winnipeg (MB)

12h00 – 13h00 DÉJEUNER

13h00 – 14h30

LES PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ : CONFLIT OU CONVERGENCE?

Les principes d'éthique favorisent-ils la recherche de la vérité ou y font-ils obstacle? A quels principes d'éthique les problèmes de preuve font-ils appel?

Présidente **L'honorable Juge Gladys Pardu**, Cour supérieure
de Justice (Ontario), Toronto (ON)

Panel **L'honorable Juge Michael Code**, Cour supérieure
de Justice (Ontario), Toronto (ON)

David Layton, Ritchie Sanford, Vancouver (C-B))

Professeur David Tanovich, Faculté de droit,
Université de Windsor, Windsor (ON)

14h30 – 14h45 PAUSE

14h45 – 16h00

FONDAMENTAL OU ACCESSOIRE? LE RÔLE DES FAITS ET DE LA PREUVE DANS LES DOSSIERS RELIÉS À LA CHARTE

Les panélistes exploreront comment les tribunaux abordent les faits et la preuve en droit constitutionnel. Ils discuteront de ce qui importe le plus : une approche théorique constitutionnelle ou une attention concrète portée aux faits dans le cadre de la recherche d'un résultat particulier en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés. Les panélistes débattront de la question de différents points de vue – historique, changement au niveau du contexte social, et légitimité institutionnelle – ils partageront leur savoir et leur grande expérience pratique du droit constitutionnel

Présidente **L'honorable Juge Georgina Jackson**,
Cour d'appel de la Saskatchewan, vice-présidente
de l'ICAJ, Regina (SK)

Panel **Me Joseph Arvay**, Arvay Finlay avocats, et Faculté
de droit Osgoode Hall, Toronto (ON)

Me Joseph Cheng, avocat, Ministère de la Justice
Canada, Toronto (ON)

Me RONALDA MURPHY, avocate, Bureau des avocats
de la Couronne – Droit civil, Ministère du Procureur
général (Ontario), Toronto (ON) et professeure,
Faculté de droit Schulich, université Dalhousie,
Halifax (N-É)

Me Sheila Tucker, avocate associée, Davis LLP,
Vancouver (C-B)

16h00 – 16h30

OÙ EN SERONS-NOUS EN 2025?

Introduction **Me Beth Symes**, LSM, CM, Symes Street & Millard
LLP, Toronto (ON)

Panel **L'honorable Juge Patrick Healy**, Cour du
Québec, vice-président de l'ICAJ, Montréal (QC)

Professeure Alana Klein, Faculté de droit,
Université McGill, Montréal (QC)

Me Paul Schabas, associé, Blakes, Toronto (ON)

16h30

MOTS DE CLÔTURE

Nouveau président de l'ICAJ

L'honorable Juge Patrick Healy,
Cour du Québec, Montréal (QC)

Programme sujet à changement